

### I - LES AFF ET LA FORET

#### Centre d'écotourisme

Une réunion organisée par le Comité départemental du Tourisme et présidée par M Walker, vice président du Conseil général s'est tenue à l'ermitage de Franchard le 1<sup>er</sup> avril. Cette rencontre a été essentiellement consacrée à la présentation du projet de Centre d'écotourisme lancé par le Conseil général et qui doit être construit sur le terrain de l'ancienne auberge détruite par un incendie. L'équipe qui a réalisé le projet, menée par Richard Noël a fait un exposé très complet sur son contenu, non seulement dans sa dimension architecturale mais également dans sa vocation pédagogique. Il s'agit d'un espace de 150 m<sup>2</sup>, très largement ouvert sur son environnement immédiat : en effet le bâtiment présentera une large baie vitrée sur un parvis non clôturé. Sur ce parvis quatre « tables » qui décriront la forêt sous ses différents aspects. Il sera un espace d'accueil et d'information où les associations œuvrant pour la protection et la connaissance de la forêt, et donc les AFF, pourront être présents. Ce projet qui, sur le plan architectural, est attractif et s'intègre bien dans son environnement immédiat, devrait être ouvert au public au printemps 2010 ; en effet le chantier qui a reçu maintenant toutes les autorisations nécessaires sera lancé à l'été 2009. Les AFF ont insisté sur la nécessité de sécuriser ce site et participeront au Comité de lecture qui avalisera les notices figurant sur les panneaux pédagogiques prévus.

#### Les artilleurs dans la forêt

Le 22 mars, une promenade guidée par Jean-Claude Polton, avec les conseils avisés et très professionnels de Pierre Regnault lui-même ancien artilleur, nous a permis d'aller voir les vestiges des « écoles à feu » organisées pour les élèves-officiers de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie, implantée à Fontainebleau entre 1872 et 1939. Au sommet du Petit Mont Chauvet, on voit encore les buttes maçonnées où furent installés deux canons de 240 mm qui tiraient vers la Gorge aux Merisiers et, près de la route d'Occident, deux bâtiments qui servaient de poudrières. Les baliseurs du sentier n° 10 (Sabine Lavoué et J.C. Taupin) nous ont conduits vers le Rocher d'Avon pour voir les rochers gravés par les militaires des siècles derniers. Au Belvédère Louis-Philippe, ils ont pu donner une leçon d'éducation forestière à des VTTistes qui avaient eu le tort d'emprunter le sentier bleu. Il reste en forêt des centaines d'objets provenant des tirs d'artillerie, la plupart sont des éclats d'obus ou des douilles vides de différents calibres. On peut toutefois trouver des obus intacts, donc dangereux – quoique a priori dépourvus de leurs fusées –, qu'il ne faut pas manipuler et dont la localisation doit être signalée au commissariat de police de Fontainebleau. Il nous restera à découvrir l'année prochaine le polygone de tir proprement dit, où avaient lieu des « écoles à feu », avec leurs observatoires sur le Long Boyau et le Rocher de la Salamandre.

### II - VIE DE L'ASSOCIATION

#### Les actions auprès des jeunes

Un circuit en forêt spécialement destiné aux jeunes a été élaboré par Jean Detollenaere, en partenariat avec le Centre d'initiation à la forêt et Nathalie Ledent, animatrice nature de l'ONF. A l'aide d'un document plastifié – avec carte, photos, questions – les enfants peuvent partir « à la recherche des rochers insolites en forêt » dans le secteur du Mont-Aigu. Le 28 janvier 2009, les AFF (J.-C. Polton accompagné de J.-C. Taupin) ont présenté la forêt de Fontainebleau et notre association à une partie de l'équipe pédagogique et à une trentaine d'élèves pensionnaires du collège Jeanne d'Arc de Fontainebleau. La plupart des élèves ont été intéressés et ont pu répondre aux questions destinées à leur faire découvrir divers aspects de la forêt de Fontainebleau : à qui appartient la forêt ? Quels sont les arbres qui y poussent ? Quelles sont les règles à respecter lorsqu'on va en forêt ?

Par ailleurs, les AFF sont intervenus auprès d'élèves du collège de La Chapelle la Reine (prêt de panneaux d'exposition et exposé) et du lycée François 1<sup>er</sup> (réponse à des questions en vue d'un travail de recherche). Une sortie en forêt a été organisée pour des professeurs stagiaires de SVT et une médiatrice culturelle. Nous pensons présenter des travaux d'élèves dans le prochain numéro de la *Voix de la forêt* (Travail personnel encadré : « La forêt de Fontainebleau, vue par un romantique du 19<sup>e</sup> siècle et un promeneur d'aujourd'hui »).

## Sentiers Bleus

Il a été décidé, en accord avec l'ONF de scinder le sentier 9 pour éviter la traversée très dangereuse de la D 607 (ex N7) à hauteur de l'aqueduc de la Vanne. Deux boucles sont ainsi prévues : la boucle Est traversant le Rocher Bouligny et la boucle Ouest qui circule dans le Rocher des Demoiselles, à partir du nouveau parking sur la RD 63 E2 ( route de Recloses à Fontainebleau) baptisé, compte tenu de la toponymie de ce massif, « Vert Galant ».

## Actions de Communication.

Les travaux de la Commission communication se poursuivent. Outre la réalisation de nouveaux panneaux à caractère pédagogique, il a été convenu de préparer un diaporama qui pourrait servir de bases aux présentations qui seraient faites sur la Forêt de Fontainebleau et les activités de l'Association.

## Site Web (Voir *in fine* « Dernière minute »)

Le site Web est provisoirement indisponible, bloquant l'envoi et la réception des messages. Cette situation est due à la défaillance de notre hébergeur, qui manifestement a connu des problèmes financiers et qui est inaccessible, par courriel comme par voie postale. La remise en place du site auprès d'un nouvel hébergeur est subordonnée à une procédure, qui suppose la fourniture d'un code d'authentification à donner par l'ancien hébergeur. D'où une situation kafkaïenne qui devrait être débloquée prochainement. Nous prions nos adhérents ainsi que nos correspondants de bien vouloir nous excuser pour les désagréments causés.

## Aménagement de la forêt de Fontainebleau

A l'invitation du directeur interdépartemental de l'ONF, François Virely, une réunion de travail avec déplacement sur le terrain, a été organisée le 6 février à l'intention des AFF qui étaient représentés par plusieurs membres du conseil d'administration et de la commission terrain afin de faire le point sur l'application de l'aménagement de la forêt de Fontainebleau.

L'aménagement, approuvé par les ministres de l'Ecologie et de l'Agriculture, fixe les objectifs de gestion pour la période 1996-2015 et notamment le programme des travaux et des coupes, parcelle par parcelle. Il prévoyait notamment la régénération pendant cette période de 20 ans de 781 ha dans la série de gestion sylvicole patrimoniale, 210 ha dans la série d'intérêt paysager particulier et 162 ha dans la série d'intérêt écologique particulier. Or ces prévisions ont été remises en cause par la tempête de 1999 qui en une seule nuit a occasionné des chablis dans toute la forêt pour un volume correspondant à 4 récoltes annuelles. Le marché du bois a été saturé dans toute la France et il a fallu 4 années pour écouler les produits.

Ceci a conduit l'ONF à différer les coupes dans de nombreuses parcelles qui auraient dû être régénérées et à récolter prioritairement les chablis. De 1996 à 2008 la récolte moyenne annuelle a été de 62.000 M3 pour un accroissement du volume de bois sur pied de 82 000m3. Le retard de régénération accumulé ne peut être rattrapé avant 2015. Aussi l'ONF prépare-t-il un modificatif à l'aménagement forestier pour la période 2009-2015. Ce sont ces modifications qui ont été présentées aux AFF. Elles vont se traduire par deux grands types de mesures :

- une réduction des surfaces à régénérer en concentrant les efforts sur les parcelles où la régénération est déjà engagée.
- une redéfinition des priorités des essences « objectifs » dans certaines parcelles afin de tenir compte des effets prévisibles des changements climatiques.

En effet les connaissances en la matière ont beaucoup progressé depuis 10 ans. Les experts considèrent dorénavant que l'élévation des températures de 2 à 3° C en France d'ici 2100 va se traduire notamment par des périodes de sécheresse marquées et répétées pendant la période estivale au cours de laquelle les arbres ont besoin d'eau. A Fontainebleau sur sols sableux, le stress hydrique des essences les plus exigeantes en eau (hêtre, chêne pédonculé) va se traduire par des dépérissements, déjà largement constatés depuis la sécheresse de 2003. L'ONF doit anticiper ces évolutions et pour minimiser ces risques remplacer le chêne pédonculé par le chêne sessile moins exigeant en eau et contenir les régénérations en hêtre afin d'en réduire l'extension. Une visite sur le terrain a permis de visualiser ces problèmes : parcelle 354 où un peuplement de chêne pédonculé encore jeune est dépérissant et où la régénération va être engagée pour le remplacer par du chêne rouvre, parcelle 220 où le chêne sessile résiste bien, parcelle 340 où la conversion en futaie du taillis-sous-futaie peut être différée.

## EN SOUVENIR

Né en Corse en 1929, **Dominique Ciavaldini** est orphelin à l'âge de 18 ans : il est alors recueilli par une famille de Melun. Successivement employé au château de Fontainebleau, instituteur à Gien, il poursuit sa carrière dans le groupe Péchiney en Guinée puis en Inde où il rencontre celle qui devait devenir sa femme. Ayant résidé de nombreuses années à Fontainebleau, il connaissait parfaitement la forêt. Il adhère à l'Association en 1990, où très rapidement il trouve sa place comme baliseur et aurait pu obtenir le diplôme de baliseur émérite si celui-ci avait existé. Il a lutté avec courage contre sa maladie et, alors qu'il était gravement atteint, il a continué à être présent sur le sentier dont il avait la charge et à participer à la dernière édition du Guide des Sentiers de Promenades de la Forêt de Fontainebleau. Il est parti sans bruit malgré sa volonté de rester parmi nous. L'Association se souviendra de son dévouement et de sa gentillesse. Elle adresse à sa veuve toute sa sympathie. Ciao Dominique !

**Nicole Laignel-Laval** était une de nos anciennes et fidèles adhérentes, participant à toutes nos sorties. Petite fille du peintre Millet, elle-même poète et artiste, elle était très active dans la vie associative locale notamment à Bourron-Marlotte où elle résidait. Nous exprimons nos condoléances à tous ses proches.

## III - RELATIONS EXTERIEURES

### Amis du patrimoine du Canton de la Chapelle La Reine.

Les AFF ont participé à l'assemblée générale de cette « association sœur » qui s'est tenue au Vaudoué, au cours de laquelle Gérard Vallée a présenté une histoire de la forêt de Fontainebleau à travers les cartes dont les plus anciennes remontent au XVIème siècle. Cette association sœur est très active dans la défense et la promotion de la connaissance du très riche patrimoine de ce canton et nous sommes tombés d'accord pour nous concerter davantage et renforcer les liens entre les deux associations. (Promenades conjointes, articles dans les revues des deux associations, informations sur le calendrier des activités...). D'ores et déjà, les Amis du patrimoine ont adressé le programme des promenades des AFF à leurs adhérents qui seront les bienvenus. Nous signalons en particulier une promenade découverte de La Chapelle la Reine le 26 avril (RV 14h30 à l'église). Une sortie d'automne à Saint- Mammès et une conférence sur les Templiers sont prévues à des dates à préciser.

### A.R.C.I.F.

Nous avons également participé à l'assemblée générale de cette association à laquelle les AFF sont affiliés. Cette réunion a été essentiellement consacrée à la préparation du cinquantenaire du jumelage entre Fontainebleau et Constance, qui sera célébrée dans cette ville en juin 2010. Notre association a confirmé son engagement dans la célébration de cet événement. Deux projets sont envisagés : un film de moyen métrage de 20 à 30 minutes tourné en AVCHD sur la découverte par un touriste allemand du château et de la forêt de Fontainebleau, et de ses paysages remarquables ; une exposition constituée de 62 grands clichés qui seront légendés en français et en allemand sur le développement durable et la biodiversité. Une demande de financement spécifique sera faite pour sa réalisation.

### O.N.F.

### Rencontres officielles.

Le président de l'Association a rencontré M. Michel Guillot, préfet de Seine et Marne et M. Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau, pour faire un tour d'horizon sur les problèmes d'intérêt commun. Dans les deux cas, il a constaté l'attention que ses interlocuteurs portaient aux activités de l'Association, qui bénéficie pleinement de leur appui. Il a ainsi insisté auprès d'eux sur le développement des activités des AFF en direction des jeunes de même que sur leurs réserves sur le projet de Parc national qui couvrirait le massif forestier de Fontainebleau. Il leur a rappelé la préoccupation grandissante de l'Association face à la croissance de la circulation routière sur les voies qui traversent la forêt et son appui aux actions de « circulation apaisée ». Le massif forestier dans son ensemble reste la partie du département où les points noirs sont les plus nombreux et représentent plus de 10 % des morts de la route. Trois points ont été plus spécialement abordés : le trafic des poids lourds sur la route ronde (D 142 E) entre le carrefour de la Table du Roi et celui de la Croix du Grand veneur ; la vitesse excessive des véhicules dans la forêt et les risques de collisions avec des animaux ; l'insuffisance du caractère dissuasif des panneaux de signalisation. Avec le maire, outre les sujets précédemment évoqués, le président a rappelé la disponibilité de l'Association à participer activement à la préparation du cinquantenaire du jumelage entre Fontainebleau et Constance.

## Sécurité routière dans le massif forestier de Fontainebleau.

Les AFF ont été invités à participer à la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA), le 10 avril dernier, au groupe de travail de la « coordination sécurité routière » chargé d'élaborer annuellement le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR). Ce plan comprend une partie relative au massif de Fontainebleau, objet de cette réunion à laquelle participaient, outre les membres de la DDEA et du Conseil Général, des représentants de la Police Nationale, de l'ONF et de l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage. Sur le massif qui ne représente que 5% du réseau routier départemental on compte sur 5 ans 9% des accidents mortels. Parmi les raisons évoquées pour expliquer l'importance de ces accidents sont cités la bonne qualité de certaines routes avec de grandes lignes droites incitant à la vitesse et un trafic important avec motos et poids lourds ou la traversée d'animaux sauvages et la forte fréquentation de promeneurs.

Les orientations d'actions retenues pour obtenir « une conduite apaisée » sont dans le domaine

- des infrastructures : la poursuite des aménagements des points singuliers (prochainement le carrefour de la Croix de St Hérem) ; la réduction des voies des routes les plus larges; l'expérimentation de baisses localisées de la vitesse maximale sans que soit décidé de réduction de vitesse sur la dangereuse section de la D142 entre la Table du Roi et le Grand Veneur.
- de l'information et de l'éducation : inciter les usagers à modifier leur comportement par des campagnes de communication réalisés en partenariat (ex : Forum INSEAD) ; privilégier une information spécifique par les écoles de formation à la conduite (voitures et motos).

## Association de la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais

La « Réserve du pays de Fontainebleau » a été reconnue par l'UNESCO en 1998 dans le cadre de son Programme sur l'Homme et la biosphère (Man And Biosphère) et ne comportait à l'époque que 67 000 ha. Avec la création du Parc Naturel Régional du Gâtinais, la Réserve s'est agrandie à 108 000 ha pour devenir la « Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais ». Depuis 2005 elle est administrée par une association, les AFF en sont membres et font partie de son Conseil d'administration. Cette année l'assemblée générale s'est tenue le 31 mars à Bois le Roi, le président Jean DEY a présenté les différentes actions qui ont contribué en 2008 :

- ° à la conservation de la biodiversité,
- ° au développement économique et social
- ° à l'éducation, à la formation et à la sensibilisation au développement durable
- ° aux moyens d'améliorer la gouvernance de la Biosphère,
- ° à la participation au réseau MAB ( *Man and Biosphère* )

Tous les 10 ans, chaque réserve doit présenter un dossier de renouvellement de son classement par l'UNESCO, et en 2009, la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais élaborera donc ce dossier en présentant un document d'orientation avec les objectifs à atteindre et un plan d'action. L'année 2009 marquera le développement de nouveaux programmes de recherches sur la création de continuité territoriale (« trames vertes et bleus ») et sur la comparaison de deux Réserves de biosphères périurbaines Chili/ France. Parmi les autres actions entreprises, signalons la consultation de la population sur le document d'orientations et celles dans lesquelles les AFF sont partenaires : la création d'un sentier pédagogique de la Réserve biologique intégrale du Gros Fouteau, la mise en valeur du patrimoine rupestre de la forêt. Le budget prévisionnel 2009 de l'Association s'élève à 282 388 €.

## IV - DIVERS

### Sur votre agenda

- Exposition de Yannick Dagneaux de photos de la grande faune : 29-31 mai à la Salle des Elections
- Promenades :
  - 10 mai : Anatomie, structure et physiologie de l'arbre.
  - 17 mai : Géologie du cirque de Larchant.
  - 24 mai : Recloses, un village dans la forêt
  - 7 juin : L'itinéraire mystère.
  - 28 juin : Denecourt et la mise en scène paysagère.
  - 30 juin : Promenade conjointe avec l'Association des Amis et Mécènes du Château.

### Rappel

Merci à tous ceux qui ont pensé à régler leur cotisation. Pour ceux d'entre vous qui n'auraient pas encore réglé celle-ci, notre trésorier rappelle que le montant du renouvellement de l'adhésion est inchangé (26 € pour une adhésion simple, 33 € pour une famille) à envoyer aux AFF, 26 rue de la Cloche, B.P. 14 77 301 Fontainebleau Cedex.

**Dernière minute** Notre site WEB est désormais accessible à l'adresse <http://www.aaff.fr> (il est en cours de mise à jour) et vous pouvez nous écrire provisoirement à l'adresse [lesamisdelaforet.association@neuf.fr](mailto:lesamisdelaforet.association@neuf.fr).